

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge

***15163094***

Déposé / Reçu le

10 -11- 2015

au greffe du ~~tribunal~~ **Greffier de commerce**
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 462.530.840

Dénomination

(en entier) : **FONDS DE SOLIDARITE KURT FEUER**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Fondation d'utilité publique**Siège : **Avenue du Péage , 68 à Woluwé-Saint-Lambert (1200 Bruxelles)****Objet de l'acte : Renouvellement du conseil d'administration-Nominations**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 octobre 2015, que l'assemblée, après avoir constaté que Madame Gilberte HANQUET et Monsieur Robert DE RONGÉ, dont le mandat vient à expiration le 27 octobre 2015, ne sollicitent pas le renouvellement de celui-ci, a décidé :

- 1) de reconduire pour une nouvelle période de six ans, prenant cours le 20 octobre 2015, le mandat des administrateurs suivants :

Madame Françoise DE CLIPPEL, customer accounting supervisor, domiciliée à 1860 Meise, Rooststraat 16, qui accepte ;

Madame Maria JACOBS, secrétaire de direction, domiciliée à 1880 Kapelle-op-den-Bos, Jan Van Eyckstraat 13, qui accepte ;

Monsieur Philippe STAELENS, manager HR, domicilié à 2547 Lint, Schranshoevelaan 6, qui accepte ;

Le mandat des administrateurs précités prendra fin le 19 octobre 2021.

A la suite de cette résolution, le conseil d'administration est composé de quatre membres, compte tenu de monsieur Leslie THIEBAUT, administrateur en fonction, domicilié à 1370 Lathuy, ruelle Delcourt 24, dont le mandat vient à échéance le 18 novembre 2019.

- 2) d'élire en qualité de président du conseil d'administration, pour la durée de son mandat, qui expire le 19 octobre 2021, Monsieur Philippe STAELENS, précité.
- 3) d'élire en qualité de vice- président du conseil d'administration, pour la durée de son mandat, qui expire le 18 novembre 2019, Monsieur Leslie THIEBAUT, précité.
- 4) de reconduire en qualité de trésorier, pour la durée de son mandat, qui expire le 19 octobre 2021, Madame Françoise DE CLIPPEL, précitée.
- 5) de reconduire en qualité de secrétaire du conseil d'administration, pour la durée de son mandat, qui expire le 19 octobre 2021, Madame Maria JACOBS, précitée.
- 6) de remercier Madame Gilberte HANQUET pour les services qu'elle a rendus au Fonds de Solidarité Kurt Feuer au cours de ses mandats successifs.
- 7) d'accorder à Monsieur Robert DE RONGÉ, en raison des services qu'il a rendus au Fonds de Solidarité Kurt Feuer depuis la fondation de celui-ci, à laquelle il a participé étroitement, le titre de Président honoraire.

Staelens Philippe
Administrateur
Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature